



Paris, le 14 novembre 2012

Information relative à l'acquisition sur le marché ou hors marché en une ou plusieurs fois de plus de 10% de titres représentant un même emprunt obligataire conformément aux exigences de l'article 238-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Conformément aux dispositions de l'article L. 213-1 A du Code monétaire et financier et de l'article 238-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Crédit Agricole S.A. (« l'Emetteur ») annonce avoir acheté et immédiatement annulé plus de 10% des titres de l'emprunt obligataire identifié ci-dessous :

Code ISIN	Marché	Nombre de titres émis	Date d'échéance	Nombre de titres achetés par l'Emetteur	Nombre de titres restant en circulation	Nombre de titres détenus par l'Emetteur
XS0550466469	Euronext Paris	25 000	19 avril 2021	2 560	22 440	0